

# Rapport annuel



**du Régime de  
retraite de l'Église  
Unie du Canada**

**2010**

*Vous, membres actifs, à la retraite, ou ayant droit à une rente acquise différée dans le régime de retraite, ce rapport vous est destiné. Il nous permet de vous rendre compte de la gestion des ressources financières que vous et l'Église Unie du Canada nous avez confiées.*

*Nous avons tenté de mériter votre confiance et nous vous savons gré de votre loyauté envers l'Église Unie du Canada.*

Rapport annuel du Régime de retraite de l'Église Unie du Canada 2010  
Conseil de retraite



Copyright © 2011  
L'Église Unie du Canada  
The United Church of Canada



Le contenu de cette ressource est autorisé en vertu de la licence Creative Commons Attribution — Non commerciale — Pas de travaux dérivés.

Pour consulter cette licence, voir le site <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/ca/legalcode.fr>. Tout exemplaire de la présente ressource doit inclure l'avis de droit d'auteur de l'Église Unie du Canada et la licence Creative Commons.

L'Église Unie du Canada  
The United Church of Canada  
3250, rue Bloor Ouest, bureau 300  
Toronto, ON Canada M8X 2Y4  
1 800 268-3781  
[www.united-church.ca](http://www.united-church.ca)

Conception : Graphics and Print  
Traduction : Ministères en français

# Table des matières

Message de la modératrice et de la secrétaire générale .....	1
Message du président du Conseil de retraite .....	2
Structure de gouvernance .....	4
Prestations promises et objectifs du régime .....	6
Message du président du Comité consultatif du régime de retraite.....	9
Message du président du Comité d'investissement .....	11
Activités du Conseil de retraite.....	12
États financiers .....	15
Analyse du rendement du fonds .....	16
Membres bénévoles du Conseil et des comités .....	18
<i>Le Conseil de retraite .....</i>	<i>18</i>
<i>Le Comité consultatif du régime de retraite .....</i>	<i>21</i>
<i>Le Comité d'investissement .....</i>	<i>23</i>
In Memoriam .....	25



# Message de la modératrice et de la secrétaire générale



*Chers amis, chères amies,*

Que la grâce et la paix soient avec vous au nom de notre frère, Jésus-Christ.

Merci pour votre leadership fidèle et inspiré au sein de l'Église Unie du Canada. Les dons et les compétences des membres du régime de retraite, tant du personnel actif que des retraités-es, rendent possibles les ministères variés et passionnants par lesquels l'Église réalise la mission de Dieu dans le monde. Votre travail et votre engagement chrétien sont estimés et appréciés par les personnes, partout au Canada et au-delà, dont vous avez touché et enrichi la vie

d'innombrables façons.

Notre régime de retraite demeure fort. Nous sommes reconnaissantes du dévouement et de l'engagement manifestés par le Conseil de retraite, grâce auxquels ceux et celles qui ont tant donné à l'Église Unie au cours de leurs années de service ont l'avantage de recevoir une pension assurée durant leur retraite. Le Conseil suit de près les changements démographiques importants qui se produisent

parmi les membres du régime, pour faire en sorte que celui-ci continue à répondre aux besoins des membres à l'avenir. Ces changements comprennent la longévité croissante des retraités-es ainsi que l'âge des nouveaux membres du régime, dont beaucoup sont appelés-es tardivement au ministère.

Les personnes qui dirigent le régime de retraite sont également conscientes de la nécessité de maintenir un profil d'investissement fort tout en s'occupant aussi des questions écologiques et sociales et des questions de gouvernance de manière à demeurer fidèle aux engagements de l'Église Unie en matière de justice. À cette fin, elles continuent à créer une expertise et des politiques visant à améliorer les pratiques existantes quant à l'investissement responsable qui font partie de la gouvernance du régime de retraite.

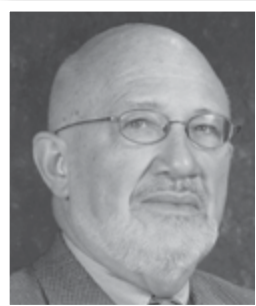
Merci pour tout ce que vous faites pour soutenir la vie et le travail de l'Église Unie, alors que nous cherchons à entendre et à vivre l'appel de Dieu.

Dans la foi,

Mardi Tindal  
modératrice

Nora Sanders  
secrétaire générale  
du Conseil général

# Message du président du Conseil de retraite



*Bonjour,*

Encore une fois, j'ai le plaisir de vous présenter un rapport, au nom du Conseil de retraite, sur les activités de votre régime de retraite au cours de la dernière année. Nous voulons vous tenir informés-es et nous espérons que ce rapport sera utile et

intéressant pour vous en tant que membres du régime, ainsi que pour les trésoriers-ères et les autres parties intéressées. Bien sûr, nous aimerions aussi recevoir vos commentaires et nous vous encourageons à nous contacter si vous avez des questions ou des suggestions.

On considère souvent les pensions comme quelque chose de complexe. Lire et réfléchir à leur sujet ne figurent sans doute pas parmi vos activités préférées. Cependant, dépouillée de sa complexité, une réalité très simple se trouve au cœur d'un régime de retraite : il s'agit tout bonnement d'une promesse. L'employeur — dans ce cas, l'Église ou un autre employeur participant — vous promet, comme élément de la rémunération fournie pour votre travail (et à condition que vous versiez les cotisations requises), d'aider à procurer un revenu pour vous et votre famille durant vos années de retraite.

Une telle promesse a évidemment une importance capitale. Il est vital que la promesse soit faite de bonne foi et que des procédures soient établies afin de garantir raisonnablement que la promesse soit respectée. L'Église Unie fait de telles promesses depuis des décennies, et des promesses semblables faites par les organisations qui l'ont précédée ont été incorporées dans le « nouveau » plan au moment de l'union en 1925. En général, les promesses relatives aux pensions sont, par nature, à très long terme, et notre régime paie actuellement des prestations promises il y a longtemps — jusqu'à 70 ans ou plus. Une solide structure de gouvernance ainsi que des politiques et des procédures clés sont établies depuis longtemps pour administrer ces promesses et sont complétées par un vaste système de réglementation gouvernementale.

Ce processus est grandement facilité par le temps et le talent qu'y consacrent de nombreux bénévoles membres du Conseil de retraite et de ses deux comités, ainsi que des membres du personnel dévoués. En votre nom, je les remercie sincèrement de leur diligence constante. La plupart des bénévoles sont membres de l'Église, alors que d'autres ne le sont pas. Certains-es sont des spécialistes et d'autres sont membres à titre personnel. Tous et toutes partagent généreusement leur expérience et leur expertise. Il est intéressant de noter que le Conseil et ses comités ont tenu 31 réunions en tout durant l'année 2010, ainsi que de nombreux échanges non officiels.

Grâce en bonne partie au travail réalisé par ces bénévoles pendant de nombreuses années, votre régime continue à se porter relativement bien, même si — comme nous vous l'avons signalé au cours des deux dernières années — celui-ci n'a pas été épargné par la turbulence que nous avons connue au sein de l'économie mondiale. En 2010, la stabilité de ces marchés s'est améliorée et nous avons vu des signes encourageants, bien qu'un peu hésitants, de reprise économique.

Vu la nature à long terme de la promesse relative aux pensions une bonne gouvernance exige toutefois non seulement que nous examinions les conditions récentes et actuelles, mais aussi que nous fassions tous les efforts possibles pour examiner les scénarios futurs qui pourraient survenir et prendre les mesures nécessaires pour aider à assurer la pérennité de notre régime selon ces scénarios.

Il est clair que certains changements sous-jacents que l'on retrouve dans le domaine des pensions ne sont pas temporaires. Par exemple, l'âge auquel les personnes commencent à travailler pour l'Église, dans certains cas, est maintenant beaucoup plus élevé qu'il ne l'était quand la conception actuelle de notre régime a été adoptée en 1955. Cela entraîne des frais de financement considérablement plus élevés pour le régime. En outre, comme élément des efforts récents visant à stimuler l'économie, on a maintenu les taux d'intérêt à des niveaux historiquement bas. Il

semble probable que cet état de choses se poursuivra encore longtemps. Ces bas taux d'intérêt à long terme se traduisent par des rendements du capital investi plus faibles pour le fonds et un passif plus élevé au bilan pour le régime.

Ce sont là deux des facteurs qui peuvent avoir un impact majeur sur la santé financière et la durabilité à long terme de notre régime, et il est très important de les prendre en considération maintenant et non plus tard, quand les ajustements requis pourraient être beaucoup plus considérables.

La stabilité a été et est toujours une pierre angulaire importante pour l'administration du régime de retraite et du fonds. Maintenir cette stabilité est devenu de plus en plus difficile, à mesure que les membres ont pris de l'âge et que les cycles économiques ont cessé de suivre des modèles prévisibles.

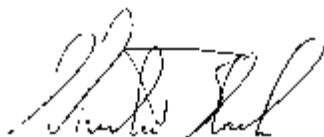
Comme le pilote d'un grand navire porte-conteneurs, nous devons absolument planifier notre route longtemps à l'avance. Par conséquent, nous explorons actuellement la possibilité d'apporter des « changements de cap » axés sur la

durabilité de la promesse relative aux pensions. Nous vous tiendrons au courant à mesure que ce travail avancera.

Pour conclure, je voudrais remercier Nancy Key pour les services qu'elle a rendus au Conseil de retraite sur une longue période. Nancy a quitté le Conseil cette année pour se concentrer sur sa profession d'avocate en pratique privée. Son siège à la table du Conseil est maintenant occupé par Malcolm Boyle, un autre membre du Synode des Maritimes.

Le reste de ce rapport fournit des renseignements plus précis qui portent sur certaines activités clés et qui, je l'espère, vous intéresseront. Nous avons connu une autre année excitante et bien remplie, et nous attendons avec impatience de faire face aux défis que 2011 nous apportera.

Au nom du Conseil de retraite,



Charles C. Black, FSA, FCIA  
Président, Conseil de retraite

**L'Exécutif du Conseil général est l'administrateur du régime de retraite sur le plan légal**

**L'Exécutif approuve**

- le *Statement of Beliefs and Guiding Principles* (Convictions et principes directeurs)
- les nominations au Conseil de retraite et à ses comités
- le mandat du Conseil de retraite et l'Accord de fiducie
- les rapports annuels que lui envoie le Conseil de retraite

**Il délègue**

- les fonctions de gestion du régime au Conseil de retraite

**Le Conseil de retraite recommande à l'Exécutif**

- les changements à apporter au *Statement of Beliefs and Guiding Principles*
- les nominations au Conseil de retraite et à ses comités
- les changements à apporter au mandat du Conseil de retraite, et l'approbation de l'Accord de fiducie

**Le conseil approuve (tels que soumis par ses comités)**

- les amendements au régime de retraite
- les rapports d'évaluation actuarielle et les certificats de coût
- la gestion et le financement du régime, les pratiques de communication, et les politiques et procédures relatives aux placements (*Statement of Investment Policies and Procedures*)
- la vérification des comptes du régime

**Il nomme**

- les conseillers et agents externes (comme les actuaires, les vérificateurs, les tierces parties qui administrent les prestations et les conseillers juridiques)

**Il supervise**

- le fiduciaire, le statut de régime capitalisé, les votes par procuration et les gestionnaires de placement

**Il assure**

- la conformité du régime avec les politiques, la législation, la gouvernance et le mandat

**L'Unité Ministères et emplois assure**

- la supervision d'ensemble et la coordination des systèmes de gestion du personnel et du travail de mission de l'Église

**Autres conseillers et outils de gestion**

1. Les états financiers sont examinés par nos vérificateurs, PricewaterhouseCoopers, et par le Comité de vérification de l'Église Unie avant d'être recommandés pour adoption par le Conseil de retraite. Cet examen minutieux aide à faire en sorte que les contrôles financiers nécessaires soient adéquatement exercés.
2. L'évaluation actuarielle et autres analyses, comme les examens de l'actif et du passif, nous sont fournies par Mercer, la firme actuarielle qui nous conseille. Ces examens guident le Comité consultatif, le Comité d'investissement et le Conseil de retraite en leur fournissant la base nécessaire pour décider des niveaux de cotisation et des améliorations aux rentes, et représentent un outil parmi d'autres pour la prise de décisions concernant la composition de l'actif.
3. Pour la plupart, les activités d'investissement du régime au quotidien sont gérées par quelques directeurs de tierce partie, sous la supervision rigoureuse du Comité d'investissement, dans le cadre des politiques et procédures d'investissement (*Statement of Investment Policies and Procedures*) et selon leurs critères individuels de rendement (niveau de performance attendu). Chaque gestionnaire a un mandat particulier dans un secteur précis d'expertise en placements (par exemple, les actions canadiennes).
4. Les autres fournisseurs de services du régime de retraite incluent RBC Dexia, chargé de garder et de protéger le capital de la caisse de retraite, et Hicks Morley qui fournit la consultation juridique. Ces services juridiques peuvent inclure des conseils pour la négociation des conventions et des contrats avec nos fournisseurs de services, ou l'examen des nouveaux documents administratifs pour s'assurer qu'ils sont cohérents et complets sur le plan légal.

### **Le Comité de vérification recommande**

- l'approbation des états financiers en ce qui a trait à l'actif net ainsi qu'aux politiques et pratiques comptables; la nomination d'un vérificateur externe et la lettre d'embauche de ce vérificateur

### **Le comité examine**

- les états financiers annuels vérifiés de la caisse de retraite

### **Le Comité d'investissement recommande**

- les changements à apporter au système de gouvernance des pensions et aux politiques, convictions et principes existants relatifs aux placements de la caisse de retraite
- les politiques et procédures d'investissement (*Statement of Investment Policies and Procedures*)
- la nomination d'un agent de financement

### **Le comité approuve**

- la nomination des gestionnaires de placements et les affectations de fonds

### **Il évalue**

- la composition de l'actif, le rendement des placements, la performance des conseillers externes, l'encaisse, les votes par procuration et les présentations réglementaires

### **Le Comité consultatif du Conseil de retraite recommande**

- les changements à apporter au système de gouvernance, à la conception du régime et aux politiques de financement, le niveau des cotisations, les amendements à apporter au régime et leur interprétation

### **Le comité approuve**

- les méthodes et les hypothèses actuarielles, les normes de service et les dérogations aux conditions d'admission

### **Il évalue**

- la constance quant au statut de régime capitalisé, les normes de service et les présentations requises aux organismes de réglementation pertinents

### **Le groupe d'étude sur l'IR**

élabore des recommandations concernant les politiques et les pratiques détaillées propres à l'investissement responsable qui font partie intégrante du SIPP

(groupe de travail complémentaire; temporaire)

### **Le groupe de travail sur la mise en œuvre**

élabore des recommandations concernant la structure globale de gouvernance

(groupe de travail complémentaire; temporaire)

## **Reddition de comptes du Conseil de retraite : code de déontologie et certificat de conformité**

Le Conseil de retraite, établi par l'Exécutif du Conseil général en 2004, a été mandaté pour assurer certaines fonctions de gestion courante du régime de retraite, selon les lignes directrices du *Statement of Beliefs and Guiding Principles* (convictions et principes directeurs). On peut trouver des éléments clés de cette déclaration aux pages 6 et 7.

Les membres du personnel, tous les membres du Conseil de retraite et de ses deux comités, ainsi que les membres des autres comités et groupes de travail afférents créés au besoin doivent déclarer chaque année, par écrit, qu'ils comprennent bien les dispositions du code de déontologie. Le certificat de conformité a été examiné par la firme Hicks Morley, conseiller juridique du régime de retraite, et a été lu et signé par tous les membres associés au Conseil de retraite.

**Remarque :** Ces deux pages constituent un résumé de nature générale des responsabilités assumées par les différents niveaux de la structure de gouvernance du régime de retraite.

# Prestations promises et objectifs du régime

## Objectifs du Conseil de retraite

Le Conseil de retraite cherche à représenter l'intérêt et les responsabilités de l'Église pour ce qui est d'assurer le bien-être financier des personnes qui travaillent au sein de l'Église...

- en protégeant l'actif de la caisse de retraite;
- en appuyant les objectifs de l'Église en matière de ressources humaines, par la conception du régime de retraite et sa gestion;
- en se conformant aux convictions et aux principes relatifs à la conception du régime de retraite, à son financement et à ses investissements, ainsi qu'à tout autre objectif fixé de temps à autre par l'Exécutif du Conseil général (appelé « l'Exécutif »).

L'obligation fiduciaire d'aider à assurer le versement des prestations promises aux membres est le premier objectif de toutes les instances concernées par la gestion du régime de retraite.

Le Conseil de retraite encourage tous les membres à s'informer sur leur régime de retraite et sur d'autres véhicules d'épargne pour la pension.

## Les convictions et principes directeurs (*Statement of Beliefs and Guiding Principles*)

La déclaration des convictions et principes directeurs (*Statement of Beliefs and Guiding Principles*) fournit le cadre stratégique pour la gestion et le fonctionnement du Régime de retraite de l'Église Unie du Canada. En tant qu'administrateur du régime sur le plan légal, l'Exécutif a adopté l'ensemble de cette déclaration le 31 octobre 2005.

L'administration du régime de retraite est guidée par plusieurs documents, dont cette déclaration. La déclaration considère en priorité les intérêts des membres en ce qui a trait à la gouvernance, aux stratégies de placement et à la création d'un contexte favorable à la stabilité à long terme du régime.

**Les convictions et principes suivants sont tirés de ce document. Le texte entier est disponible (en anglais) à l'adresse [www.united-church.ca/minstaff/pension/principles](http://www.united-church.ca/minstaff/pension/principles).**

### Principes généraux

1. L'Église a opté pour l'approche des meilleures pratiques pour son régime de retraite, ce qui inclut : (1) des responsabilités clairement réparties et documentées; (2) l'élaboration et l'explication de toutes les convictions clés, tous les principes directeurs clés et toutes les politiques clés qui s'y rapportent; (3) des rapports, une supervision et une évaluation de rendement appropriés; (4) l'examen des pratiques des organisations similaires en matière de pensions; (5) l'obtention d'avis d'experts ou la délégation des tâches, au besoin.
2. Toutes les convictions, tous les principes directeurs et toutes les politiques qui s'y rapportent devraient être compatibles les uns avec les autres et s'appuyer réciproquement, et devraient être équilibrés et raisonnables.
5. Toutes les activités concernant le régime doivent être fondées sur l'honnêteté et la compréhension, ainsi que sur la transparence et une divulgation complète lorsque pertinent et approprié.

### Conception du régime

6. La conception du régime devrait refléter le fait que l'épargne pour la retraite est une responsabilité partagée, et qu'elle repose sur les régimes mis en place par le gouvernement et l'employeur ainsi que sur les économies personnelles (les trois niveaux).
16. Le revenu de retraite provenant du régime devrait maintenir sa valeur réelle à long terme sous réserve du financement disponible.

### Financement

18. Le financement du régime doit assurer un haut niveau de certitude quant à la garantie de la rente.
19. Les cotisations provenant des charges pastorales, des autres employeurs participants et des membres devraient être stables et prévisibles.

21. Le financement du régime, y compris les hypothèses et les méthodes actuarielles, devrait refléter le principe de continuité d'exploitation.

### **Investissement**

30. La diversité des placements réduit la volatilité du rendement.
33. On peut recourir à des méthodes d'investissement socialement responsables à condition que l'on soit raisonnablement assuré que cela sert, à long terme, l'intérêt supérieur des membres.
34. Les méthodes de placement doivent être rentables et réfléchies, et procurer un rendement à valeur ajoutée.

## **Déclaration de convictions et principes directeurs (*Statement of Investment Policies and Procedures; SIPP*)**

Tous les régimes de retraite en Ontario élaborent, révisent et mettent régulièrement à jour un tel document de déclaration de convictions et principes directeurs (*SIPP*). On peut se procurer le *SIPP* du régime de retraite de l'Église Unie, sur demande, auprès de l'Unité Ministères et emplois du Bureau du Conseil général. Ce document de 26 pages soutient et guide l'administration et le fonctionnement du régime de retraite, et détaille l'affectation de l'actif du portefeuille du fonds et les processus d'analyse comparative.

Le *SIPP* a été examiné, révisé et approuvé lors de la réunion du Conseil de retraite de septembre 2010. Vu l'importance des revenus de placement pour assurer la rente promise aux membres de notre régime de retraite, le *SIPP* est un document clé permettant de conserver un équilibre entre les stratégies d'investissement du fonds et les valeurs de l'Église. Pour faire en sorte que l'on réponde à l'objectif premier du régime de retraite — fournir les prestations définies promises à tous les retraités présents et futurs — selon la réflexion et les actions qui découlent des traditions de justice sociale et économique qui caractérisent l'Église Unie, les politiques et procédures suivantes, tirées du document *SIPP*, sont en vigueur :

### **But du régime de retraite**

*Le but premier du régime de retraite est de fournir un revenu mensuel à ses membres à la retraite, ce montant étant déterminé par les dispositions du régime. (Section 1.2)*

### **But du fonds de retraite**

*Le but du fonds de retraite (ou caisse de retraite) est de s'acquitter des obligations en matière de rentes qui sont prévues par le régime. Le fonds inclut les cotisations payées par les membres du régime et par les employeurs participants, le revenu de placements ainsi que l'actif reçu des fonds appartenant aux régimes qui ont précédé le régime actuel. Le fonds est détenu en fiducie et investi afin de répondre aux obligations du régime en matière de rentes et afin de payer les coûts admissibles associés à l'administration du régime et du fonds. (Section 1.4)*

### **Gouvernance**

*Conformément à la Loi sur les régimes de retraite (Ontario), l'Exécutif est l'administrateur légal du régime de retraite et est ultimement responsable de tous les aspects de l'administration du régime et du fonds de retraite. Un système détaillé de gouvernance des pensions a été établi pour aider l'Exécutif à s'acquitter de cette responsabilité. Le cadre stratégique de ce système de gouvernance est exposé dans le document intitulé *Statement of Beliefs and Guiding Principles (Déclaration relative aux convictions et principes directeurs)* adopté par l'Exécutif le 23 avril 2005 et le 31 octobre 2005. (Section 1.6)*

Vu le large éventail de connaissances requis pour administrer le régime et le fonds de retraite de manière avisée, l'Exécutif a délégué certaines fonctions au Conseil de retraite. Ces fonctions, exposées dans le mandat du Conseil de retraite, comprennent l'administration du fonds. À son tour, le Conseil de retraite a délégué certaines fonctions relatives au placement du fonds au Comité d'investissement. Ces fonctions sont exposées dans le mandat du comité.

**La structure de gouvernance (pages 4 et 5) présente un diagramme qui résume la structure hiérarchique du système de gouvernance des pensions.**

## **Politique de vote par procuration**

*Le Comité d'investissement fera tous les efforts possibles pour exercer et administrer les droits de vote par procuration acquis par le moyen du fonds. Cette fonction peut être déléguée au directeur ou aux gestionnaires, ou à une tierce partie assurant un service de vote par procuration; le Comité d'investissement se réserve toutefois le droit de prescrire, ou d'annuler, les décisions en matière de vote prises par son délégué si, de son point de vue, cela sert les intérêts supérieurs des bénéficiaires du régime.*

*Dans l'exercice ou l'administration de ces droits de vote, le Comité d'investissement ou son délégué doivent en tout temps agir avec prudence et dans l'intérêt supérieur des bénéficiaires du régime. Dans la mesure du possible, le Comité d'investissement ou son délégué doivent également voter par procuration conformément à la politique d'investissement responsable décrite à la Section 11 ci-dessous.*

*On reconnaît que cette politique de vote par procuration n'est pas applicable dans la mesure où le fonds est investi dans des caisses communes. Le vote par procuration portant sur les unités de caisses communes et sur les participations dans des sociétés est la responsabilité du Comité d'investissement ou de son délégué, qui voteront dans l'intérêt supérieur des bénéficiaires du régime. (Section 10.1)*

## **Politique d'investissement responsable**

**Définition de l'investissement responsable selon le Glossaire du SIPP :** *Examen approfondi des éléments de comportement responsable d'une entreprise pouvant inclure les questions environnementales, sociales et de gouvernance, comme partie du processus de placement.*

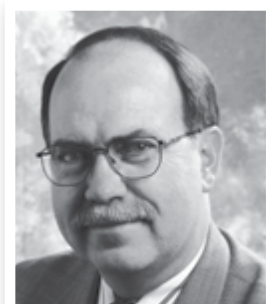


*Le Comité d'investissement prendra ses décisions selon l'intérêt supérieur des bénéficiaires du régime en tout temps et appliquera les critères d'investissement responsable à ses décisions concernant les placements.*

*Le fonds de retraite ne sera pas investi dans les titres de compagnies qui se consacrent principalement au développement, à la fabrication ou à la vente d'armes ou de systèmes d'emploi des armes; à la préparation, à la distribution et à la vente de matériel salace ou pornographique; à la fabrication et à la vente de produits du tabac; ou à des activités de jeu de hasard. Ces exclusions ne sont pas applicables dans la mesure où le fonds est investi dans des caisses communes.*

*Le Conseil de retraite reconnaît la possibilité de recourir à l'assistance de fournisseurs de service externes pour la mise en application des politiques d'investissement responsable. Cette assistance peut inclure des produits et de la recherche relatifs à l'investissement responsable, de même que des services de défense des intérêts collectifs et des approches d'évaluation positive ou négative de titres au regard de l'investissement responsable. De façon permanente, le Comité d'investissement évaluera la pertinence et les avantages d'avoir recours à ces services pour le processus de mise en œuvre des investissements responsables et fera ses recommandations au Conseil de retraite en ce qui concerne leur utilisation occasionnelle. (Section 11.1)*

# Message du président du Comité consultatif du régime de retraite



*Chers membres,*

Après de nombreuses années comme président du Comité consultatif du régime de retraite, j'ai quitté mon poste afin d'avoir plus de temps à consacrer à mes centres d'intérêt personnels.

Cela a été pour moi un grand plaisir et un honneur de travailler en votre nom au sein du comité. Au cours des dernières années, votre comité a fait des progrès énormes pour ce qui est d'apporter des améliorations à une tradition longue et exemplaire en matière de bonne gestion de vos pensions. Le régime de retraite a de solides pratiques de gouvernance, et au cours de la dernière année, nous avons pu approuver un texte récemment mis à jour et plus compréhensible qui aidera à rendre l'administration de votre régime plus facile.

L'an dernier, avec l'aide des actuaires, nous avons également entrepris un examen financier de la caisse du régime de retraite. Nous avons le plaisir de vous annoncer que le régime continue d'être financé de façon à pouvoir remplir ses obligations. Toutefois, nous avons reconnu que nous devons continuer à examiner la base du régime. Les changements démographiques qui se produisent parmi

ses membres, entre autres facteurs, nous ont motivés à considérer d'autres façons de nous assurer que le régime restera fort et stable pour l'avenir.

Comme vous le savez, au cours de la dernière année, nous avons eu la chance de voir plusieurs nouveaux membres très qualifiés se joindre au Comité consultatif du régime de retraite. Leurs connaissances et leurs conseils se sont avérés très précieux. Même si l'occasion de dialoguer avec ces bénévoles remarquables me manquera, je quitte le comité avec la conviction qu'il est entre bonnes mains. Cameron Hunter, un membre estimé du comité depuis de nombreuses années, a assumé le rôle de direction en tant que président. Je sais qu'il continuera à guider le comité alors que celui-ci s'efforce de maintenir la durabilité à long terme du régime.

Merci de l'occasion que j'ai eue de servir en votre nom.

Sincères salutations,

Wm Gary Dobbie

Président sortant, Comité consultatif du régime de retraite



*Chers membres,*

Je suis enchanté de vous écrire en tant que nouveau président du Comité consultatif du régime de retraite.

Nous connaissons actuellement une période de grande activité pour les régimes de retraite :

les marchés de l'investissement sont volatiles, et les gouvernements examinent leur législation afin de trouver des façons de mieux protéger les pensions des membres

des régimes. Afin d'assurer le même niveau de diligence relativement au régime de retraite de l'Église Unie, les membres bénévoles de notre comité se sont rencontrés fréquemment tout au long de l'année pour faire en sorte que le régime de retraite soit administré avec prudence et efficacité.

Nous avons eu la chance d'avoir Gary Dobbie comme président du comité au cours des dernières années. Sa direction claire et ses idées judicieuses nous manqueront. En mon nom, au nom des autres membres du comité et au

nom de tous les membres du régime de retraite de l'Église Unie, j'aimerais remercier Gary pour sa contribution et lui souhaiter de nombreuses années de retraite heureuse.

Le comité continuera à surveiller avec diligence la transition de l'administration quotidienne du régime de retraite de Morneau Shepell vers Aon Hewitt. Le comité a demandé au personnel de l'Unité Ministères et emplois de vous fournir des mises à jour régulières au fur et à mesure que nous effectuons cette transition.

La dernière année a vu l'introduction d'une nouvelle loi sur les pensions en Ontario, et on s'attend à voir de nouvelles lois sur les pensions dans d'autres provinces partout au pays. Le comité se tiendra au courant des nouvelles lois et des autres tendances qui existent dans le domaine des pensions afin de gérer l'administration du régime de retraite dans votre intérêt. Notre régime, comme tous les régimes de retraite, traverse des temps difficiles. Bien que la venue de nouvelles lois puisse exiger d'autres changements au régime, le comité a l'intention de continuer à gérer le régime avec la même prudence, conformément au document *Statement of Beliefs and Guiding Principles*.

Le comité entreprendra un examen approfondi du régime de retraite au cours de l'année à venir pour s'assurer qu'il restera durable à long terme et fournira un niveau raisonnable de sécurité financière aux membres du régime.

Nous vivons vraiment à une époque intéressante pour les régimes de retraite. Il y aura peut-être des changements à l'avenir, mais soyez assurés que le comité continue à superviser la conception, le financement et l'administration du régime, et à fournir des recommandations au Conseil de retraite dans l'intérêt à long terme de tous les membres du régime.

Le tout respectueusement soumis au nom du Comité consultatif du régime de retraite,



D. Cameron Hunter  
Président, Comité consultatif du régime de retraite

# Message du président du Comité d'investissement



*Chers membres,*

Je suis heureux de vous annoncer que le rendement annuel de la caisse de retraite pour 2010 a été de 8,6 pour cent, donc presque identique à celui de l'année précédente. Bien que ce rendement soit acceptable dans les circonstances actuelles du marché, il se situe au-dessous

du rendement médian de 11 pour cent pour les fonds semblables.

La raison de cette différence est triple. Premièrement, le maintien de notre attitude conservatrice en matière d'investissements, qui correspond à la maturité de notre régime de retraite. Deuxièmement, un retour très circonspect et tardif à un niveau plus normal de portefeuille d'actions. Finalement, un rendement inacceptable de deux des gestionnaires d'actions, qui ont tous les deux été remplacés à la suite d'un examen de leur rendement.

Dans une perspective plus vaste, les marchés financiers ont poursuivi en 2010 la tendance qui était apparue en 2009, ce qui a ajouté des rendements positifs ainsi qu'une certaine stabilité. Il reste à voir si le stimulant puissant qui a résulté de diverses interventions de la part des gouvernements entraînera une croissance économique renouvelée et durable. Les opinions sont très diverses sur ce sujet.

Même si la caisse maintiendra son approche conservatrice en matière d'investissements, notre position quant à la composition de l'actif au cours de la seconde moitié de 2010 a été davantage alignée sur les indices de référence habituels pour les revenus fixes et les portefeuilles d'actions. Comme je l'ai mentionné plus haut, nous avons nommé de nouveaux gestionnaires d'actions; nous espérons que cela réglera les problèmes de rendement que nous avons connus.

Puisque l'on doit considérer le rendement de la caisse de retraite en matière de gestion des placements sur des périodes de plus d'un an, veuillez noter que les rendements sur cinq ans et sur dix ans sont respectivement de 4,1 pour cent et de 6,1 pour cent. Ces rendements correspondent davantage à ceux des caisses semblables à la nôtre.

Au nom des membres du Comité d'investissement, j'exprime de nouveau ma reconnaissance à Dan Foster, directeur des placements de la caisse de retraite, pour son soutien diligent et créatif tout au long de l'année. Au nom de tous ceux et celles qui participent au Régime de retraite de l'Église Unie du Canada, j'exprime notre gratitude aux membres du Comité d'investissement pour le temps et les sages conseils qu'ils nous ont généreusement offerts.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'D. Lemmon'.

David A. Lemmon  
Président, Comité d'investissement

# Activités du Conseil de retraite

## Les rentes ont été maintenues au même niveau en 2010

Notre régime continue d'être entièrement financé, selon l'évaluation actuarielle (voir définition plus loin) du régime de retraite en date du 31 décembre 2009. Cependant, nous n'avons pu atteindre ce résultat qu'en réduisant la réserve destinée à d'éventuelles améliorations aux rentes. En outre, nous n'avons pas pleinement reconnu le déclin de la valeur de l'actif comme résultat de l'effondrement économique de 2008, puisque nous employons une approche de « lissage de l'actif » ou d'étalement pour calculer l'évaluation. La valeur au marché de cet actif, telle que mentionnée aux états financiers, est quand même moindre que la valeur au marché d'avant cet effondrement, parce que la reprise de l'économie mondiale est encore lente à se manifester.

À cause de l'incertitude qui existe encore dans le domaine de l'économie, nous avons pris une décision difficile, celle de maintenir les rentes aux niveaux actuels autant pour les membres actifs que pour les membres à la retraite. Le Conseil de retraite envisage régulièrement des améliorations aux rentes de retraite. Toutefois, on ne peut appliquer une amélioration, ou augmentation, que lorsque le régime peut se permettre l'accroissement du passif qu'entraîne un tel engagement.

Les annonces relatives aux améliorations des rentes et les autres nouvelles concernant le régime de retraite sont régulièrement communiquées par le moyen du bulletin Prévoir. Tous les numéros sont disponibles en ligne, dans une présentation qui les rend faciles à lire et à imprimer, à l'adresse [www.united-church.ca/fr/communications/newsletters/foresight](http://www.united-church.ca/fr/communications/newsletters/foresight).

**Qu'est-ce qu'une évaluation actuarielle?** L'évaluation actuarielle vérifie si l'actif du régime est suffisant pour couvrir les coûts des rentes de retraite futures. L'évaluation est réalisée par un actuaire — un professionnel doté de compétences dans le domaine des mathématiques, de la finance et des affaires — qui prévoit des événements financiers futurs tels que la somme d'argent requise pour payer les rentes. Pour ce faire, l'actuaire formule des hypothèses concernant le taux futur d'inflation, le rendement futur de l'actif investi, les augmentations

futures de salaire, l'âge auquel les membres prendront leur retraite et leur espérance de vie, entre autres facteurs. Cela lui permet de comparer la valeur de l'actif du régime de retraite (par exemple les actions et les obligations ainsi que les cotisations futures) à la valeur du passif du régime (la somme requise pour payer les rentes de retraite accumulées et futures). Une évaluation actuarielle est une bonne mesure de la santé financière du régime de retraite, parce qu'elle envisage l'avenir sur une période de plus de 70 ans, c'est-à-dire la période sur laquelle on s'attend à ce que le régime paie les rentes futures qui sont promises à tous les membres actuels et aux personnes qui leur survivront.

## Gouvernance et durabilité

Les caractéristiques démographiques des membres du régime ont un impact important sur les coûts de celui-ci. L'âge croissant auquel les personnes commencent à travailler pour l'Église et, par conséquent, deviennent membres du régime soumet celui-ci à une pression supplémentaire, parce qu'il a moins de temps pour investir les cotisations afin d'assurer une rente aux employés-es plus âgés-es qui deviennent membres du régime.

Le Conseil de retraite est conscient des conséquences de ces tendances et continue à faire ce qu'il faut pour s'acquitter de sa responsabilité fiduciaire envers les membres du régime : essentiellement, maintenir la continuité d'exploitation du régime de retraite et faire en sorte que celui-ci soit entièrement financé et en mesure de pourvoir aux besoins de ses membres après qu'ils ont pris leur retraite de l'Église.

À cette fin, le Conseil a entamé un examen en profondeur du régime avant qu'une situation plus sérieuse ne se développe. Nous pourrions alors effectuer des changements nécessaires à sa structure, s'il y a lieu, d'une manière opportune et bien planifiée.

Cet examen sera réalisé aussi rapidement que possible par le Comité consultatif du régime de retraite et par un groupe de travail composé de représentants-es de ce Comité, du Comité d'investissement et du Conseil de retraite. L'objectif est de s'assurer que la gestion de l'actif et du passif du régime est coordonnée de manière efficace.

## Administration et tierces parties

Le Conseil de retraite a approuvé une proposition visant à transférer l'administration du régime à Aon Hewitt en date du 1er juillet 2011, du fournisseur de services actuel, Morneau Shepell (anciennement Morneau Sobeco).

Les systèmes d'information plus flexibles d'Aon Hewitt permettront aux administrateurs du régime de mieux répondre aux besoins des membres.

Des efforts importants ont été faits pour assurer une transition en douceur grâce à une communication constante de l'Unité Ministères et emplois avec les membres. Par le moyen de *Prévoir*, le bulletin d'information du régime de retraite, et de *Connex*, le bulletin d'information portant sur les avantages sociaux, on a mis les membres au courant des échéanciers, des améliorations au processus et des attentes quant à l'amélioration des services.

## Politique d'investissement responsable

Le Conseil de retraite a continué à s'intéresser à l'investissement responsable en 2010. Dans son adoption d'une politique d'investissement responsable, le Conseil est guidé par le document *Statement of Beliefs and Guiding Principles* du régime, lequel exige que le Conseil considère d'abord sa responsabilité fiduciaire envers les membres du régime :

*En ce qui a trait à toute activité administrative ou de placement, l'administrateur du régime et ses délégués-es doivent être guidés par l'intérêt supérieur des membres.*

Du moment que l'on s'acquitte de cette responsabilité, le document *Statement of Beliefs and Guiding Principles* permet au Conseil de retraite d'envisager l'investissement responsable :

*On peut recourir à des méthodes d'investissement socialement responsables à condition que l'on soit raisonnablement assuré que cela sert, à long terme, l'intérêt supérieur des membres.*

## Mesures additionnelles prises en 2010

Le Conseil de retraite est devenu un membre affilié de l'organisme *Shareholder Association for Research and Education* (SHARE), en tant que projet pilote, jusqu'au 31 décembre 2010. Cette adhésion a été renouvelée pour 2011. SHARE fournit des services de prise en charge active dans les domaines, entre autres, de la participation des actionnaires, de l'éducation, de la défense et de la promotion de politiques, et de la recherche pratique sur les questions relatives à l'investissement responsable. Le travail réalisé par cette association, au nom du Conseil, sur les questions particulières relatives aux investissements liés à l'extraction des ressources a été extrêmement utile.

Le Conseil de retraite s'est mis à la recherche d'un service de vote par procuration au début de 2010 et, en conséquence, a retenu les services de la firme Glass Lewis. Puisque la plupart des actions de sociétés comportent un droit de vote, les investisseurs peuvent voter sur leurs actions par procuration plutôt que d'assister aux assemblées tenues par la société. Le vote par procuration est un élément important de la gouvernance d'entreprise, parce qu'il permet aux investisseurs d'influencer le comportement des entreprises en votant sur des questions telles que l'élection des membres du conseil d'administration, la nomination des vérificateurs et l'approbation de la rémunération des cadres, afin de développer la valeur actionnariale à long terme. Le service fourni par Glass Lewis permet au Conseil de retraite de voter sur ses actions d'une manière cohérente et en connaissance de cause, et d'élaborer des lignes directrices sur le vote par procuration afin de remplir sa responsabilité fiduciaire et d'appuyer la politique d'investissement responsable du régime. La mise en œuvre d'une procédure cohérente de vote par procuration se poursuit en 2011.

## Mise à jour sur les membres du Comité

Le mandat des membres du Conseil de retraite et des comités relatifs au régime de retraite est de trois ans; il peut être renouvelé jusqu'à deux fois pour un maximum de trois mandats. Cela aide à assurer une continuité au sein de ces instances de gouvernance, mais permet aussi d'actualiser et

de renouveler leur composition avec le temps. Les membres du Conseil et des comités possèdent des compétences diverses ainsi qu'une expertise dans plusieurs domaines différents de l'administration des pensions, y compris la gouvernance, les placements, la science actuarielle et les ressources humaines, entre autres. Collectivement, les membres sont en mesure de mettre de l'avant les valeurs et les perspectives théologiques de l'Église.

Le Conseil de retraite n'a connu qu'un changement de membres en 2010. Malcolm Boyle a pris la place laissée vacante par Nancy Key. Malcolm et Nancy viennent tous les deux du Synode des Maritimes.

Le Comité consultatif du régime de retraite a changé de président en 2010. Le nouveau président est Cameron Hunter, qui assume ce rôle après plusieurs années comme membre du Comité. Cameron prend la place de Gary Dobbie, qui a été président pendant cinq ans. Marilyn Johnston a aussi quitté le Comité en 2010.

Ces rôles bénévoles peuvent être très exigeants, puisque chaque personne doit être disponible régulièrement pour des réunions et des conférences téléphoniques tout au long de l'année. Au total, 31 réunions du Conseil et des comités ont eu lieu en 2010 pour superviser les divers aspects du fonctionnement du régime, ce qui représente plusieurs centaines d'heures de bénévolat et d'heures consacrées par le personnel. Les membres du régime de retraite de l'Église Unie sont très bien servis par ces personnes dévouées.

## Communication

Le Conseil de retraite tient à informer les membres en temps opportun quant à la situation du régime de retraite et à son administration. Deux communications directes ont été envoyées aux membres en 2010. En juin 2010, nous avons envoyé une circulaire administrative concernant les changements aux dispositions du régime de retraite à tous les membres actifs et à la retraite. Ces changements ont été apportés afin de réduire les coûts administratifs du régime tout en assurant davantage les rentes destinées aux membres à la retraite. Tous les changements annoncés dans la lettre entrent en vigueur le 1er janvier 2011.

Nous avons envoyé une seconde communication directement aux membres à la retraite en novembre 2010 afin de leur transmettre trois informations touchant particulièrement ce groupe. Nous les avons informés que :

- les rentes de retraite allaient rester au même niveau pour 2011;
- les primes payées par les retraités-es pour les soins médicaux et dentaires allaient augmenter en 2011;
- le paiement des rentes de retraite allait être administré par RBC Dexia.

Pour un bon nombre de retraités-es, l'essentiel est que leur pension nette a diminué, parce que les primes pour soins de santé ont augmenté.

Pour 2011, le bulletin Prévoir traitera surtout de durabilité du régime et d'investissement responsable. Voici quelques-uns des points principaux qui seront abordés dans Prévoir cette année :

- une **étude** de la conception du régime afin d'en assurer la stabilité et la durabilité;
- l'examen en cours des activités d'investissement dans une perspective d'investissement responsable.

La création d'un format en ligne simplifié pour le bulletin Prévoir a eu pour résultat qu'environ 25 pour cent des membres du régime reçoivent maintenant un courriel les avisant de la parution d'un nouveau numéro dans le site Web de l'Église Unie. Tous les numéros sont disponibles à l'adresse [www.united-church.ca/fr/communications/newsletters/foresight](http://www.united-church.ca/fr/communications/newsletters/foresight), où on peut les lire et les télécharger.

Les rapports annuels du régime de retraite sont également disponibles en ligne. Les membres doivent communiquer directement avec Ministères et emplois au Bureau du Conseil général pour demander qu'on les avise par voie électronique de la parution des éditions futures : [MinistryandEmployment@united-church.ca](mailto:MinistryandEmployment@united-church.ca).

Nous accueillons toujours avec plaisir les questions posées par les membres. Si quelque chose que vous entendez ou lisez au sujet de votre rente de l'Église Unie vous laisse perplexe, n'hésitez pas à contacter le Conseil de retraite à l'adresse [PensionBoard@united-church.ca](mailto:PensionBoard@united-church.ca). Nous serions heureux de recevoir toute question portant sur l'administration de votre régime de retraite.

# États financiers

Le fonds du Régime de retraite de l'Église Unie du Canada

## État de l'actif net en date du 31 décembre 2010

(montants en milliers de dollars)

<b>ASSETS</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Placements	<b>1 105 325 \$</b>	1 059 931 \$
Encaisse et fonds en transit	<b>7 022</b>	2 811
Créances	<b>1 076</b>	1 416
Intérêts courus et dividendes à recevoir	<b>3 087</b>	3 250
Prestations payées d'avance	-	4 427
	<b>1 116 510</b>	1 071 835
<b>PASSIF ET FIDUCIE</b>		
Créditeurs	<b>6 643</b>	5 673
Fonds fiduciaires	<b>720</b>	709
	<b>7 363</b>	6 382
<b>ACTIF NET</b>	<b>1 109 147 \$</b>	1 065 453 \$

## État de l'évolution de l'actif net pour l'année se terminant le 31 décembre 2010

(montants en milliers de dollars)

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Valeur actuelle de l'actif net en début d'année	<b>1 065 453 \$</b>	1 024 658 \$
Écart positif (pertes)		
Revenu de placements	<b>37 230</b>	38 093
Gain net (perte nette) sur vente de titres de placements	<b>29 786</b>	(20 786)
Gains (pertes) sur change de devises	<b>273</b>	(221)
Cotisations		
Employeurs	<b>11 068</b>	10 790
Membres	<b>6 347</b>	6 183
Revenus de legs successions et donations	<b>124</b>	157
Autres	<b>11</b>	-
	<b>84 839</b>	34 216
Écart négatif		
Paiements de rentes	<b>54 333</b>	53 506
Remboursements	<b>5 838</b>	5 228
Charges administratives et de placements	<b>6 508</b>	6 464
Revenus distribués à des fonds fiduciaires	<b>11</b>	19
	<b>66 690</b>	65 217
Variations nettes de l'actif net avant profits latents (pertes latentes)	<b>18 149</b>	(31 001)
Profits latents nets (pertes latentes nettes) pour l'année	<b>25 545</b>	71 796
Valeur actuelle de l'actif net en fin d'année	<b>\$1 109 147 \$</b>	\$1 065 453 \$

# Analyse du rendement du fonds

## En 2010, nous avons eu des rendements constants...

Le taux de rendement de nos investissements a été d'un peu moins de 9 pour cent en 2010, comme il l'avait été en 2009. Le régime a maintenu son approche prudente en matière de placements, en conservant un haut niveau d'obligations gouvernementales et d'obligations de sociétés.

	2010 (milliers de \$)	2009 (milliers de \$)
Revenu de placements	37 230 \$	38 093 \$
Gains réalisés/ (pertes réalisées)	29 786	(20 786)
Profits latents/ (pertes latentes)	25 545	71 796
Revenu de placements net	92 561 \$	89 103 \$
Actif net en début d'année	1 065 453	1 024 658
Taux de rendement approximatif	8,69 %	8,70 %

## À cause de nos investissements.

Avec le rétablissement du marché boursier, le Comité d'investissement a continué à transférer un plus grand nombre de placements vers des actions, comme le montre le tableau ci-dessous.

Type de placement	2010	2009
Revenus fixes de source canadienne	44 %	52 %
Actions canadiennes	25 %	20 %
Actions internationales	13 %	13 %
Actions américaines	10 %	8 %
Immobilier	3 %	3 %
Créance privée	5 %	2 %
Investissement au comptant	0 %	2 %
	100 %	100 %

**Revenus fixes de source canadienne :** principalement des obligations gouvernementales et de sociétés.

**Actions :** principalement des actions de grandes sociétés (ayant une capitalisation boursière de plus de 500 millions de dollars).

**Immobilier :** fonds communs canadiens, diversifiés selon la situation géographique et le type de propriété.

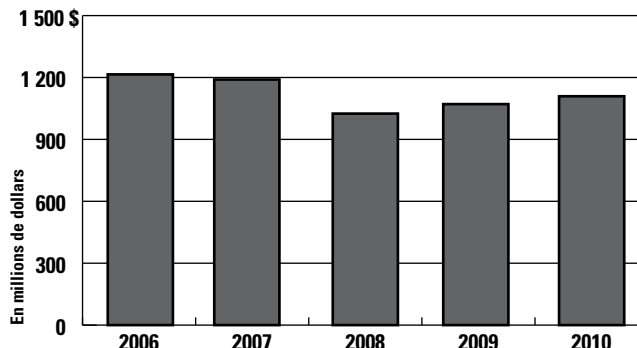
**Créance privée :** principalement des prêts garantis consentis à des entreprises, semblables à des prêts bancaires.

**Investissement au comptant :** inclut certificats de placement garantis, bons du Trésor et encaisse.

## Notre actif net continue à croître...

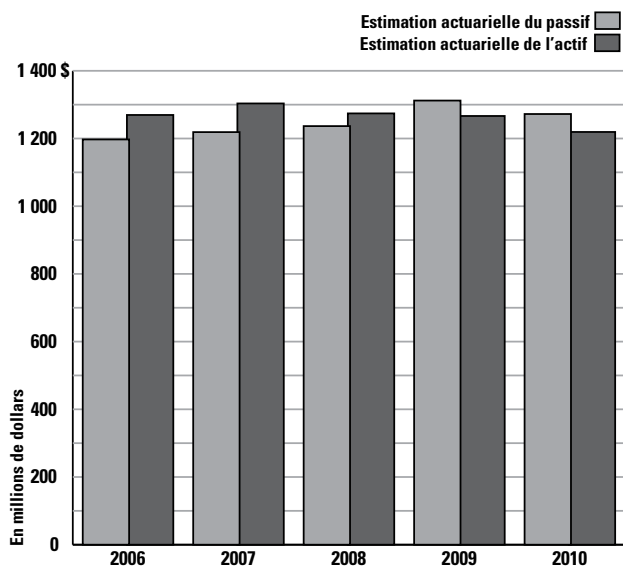
La valeur financière de notre actif est en hausse, comme le montre le tableau ci-dessous. En 2010, l'actif net s'est accru de 38 millions de dollars, ou 4 pour cent.

Actif net



## Mais selon une évaluation actuarielle réalisée sur une base de permanence, il y a un petit déficit.

La valeur actuarielle de l'actif du régime inclut la valeur actuelle des cotisations futures escomptées de la part des membres actifs et concernant les membres actifs. Cette valeur prend aussi en compte la moyenne du revenu de placements afin qu'un gain important ou une perte importante qui se produirait une année donnée n'ait pas de conséquences excessives quant au résultat. Le passif



du régime est la valeur actuelle des paiements futurs qui seront envoyés aux retraités-es actuels-elles ainsi que des obligations prévues en matière de rentes envers les membres actuellement actifs.

Le graphique ci-dessus montre que le régime a actuellement un déficit de 53 millions de dollars, ou 4 pour cent.

Le régime de retraite a un actif suffisant pour payer les pensions. Toutefois, le Conseil de retraite examine la façon dont on pourrait modifier le régime afin que celui-ci reflète les conditions actuelles, telles que l'âge croissant des

nouveaux membres du régime. À mesure que le Conseil poursuit son travail, les changements proposés seront communiqués aux membres.

## Vérification du régime

En 2010, le Conseil de retraite a nommé comme vérificateur du régime de retraite la firme PricewaterhouseCoopers LLP, Comptables agréés. PricewaterhouseCoopers a vérifié l'état de l'actif net à la disposition des bénéficiaires du régime en date du 31 décembre 2010, et l'état de l'évolution de l'actif net pour l'année se terminant à cette date. On peut se procurer, sur demande, une copie des états financiers vérifiés du Régime de retraite de l'Église Unie du Canada auprès de l'Unité Ministères et emplois au Bureau du Conseil général.

# Membres bénévoles du Conseil et des comités

## Le Conseil de retraite

Le Conseil de retraite est responsable de la protection de l'actif du régime de retraite. En se basant sur les directives du *Statement of Beliefs and Guiding Principles* (convictions et principes directeurs), le Conseil appuie les objectifs de l'Église en matière de ressources humaines quant au financement, aux stratégies de placement et à la conception du régime.

Le Conseil de retraite est composé

- d'un-e représentant-e du Comité permanent des Politiques et services concernant le ministère et l'emploi (*PC-MEPS*) nommé-e par l'Exécutif du Conseil général;
- d'un-e représentant-e de l'Exécutif du Conseil général;
- de membres à titre personnel;
- de membres choisis en qualité d'experts.

Les membres experts ont généralement des compétences dans les domaines qui se rapportent aux pensions : les investissements, la science actuarielle, le droit, les ressources humaines ou la gouvernance.

### **Paul Robert Batho, *BMath, FSA, FCIA, CFA, ICD.D***

La carrière de Paul Batho a débuté dans l'industrie de l'assurance-vie, d'abord pour la firme North American Life Assurance Company, puis pour la compagnie Transamerica Life Insurance Company of Canada où il a occupé des postes supérieurs comme actuaire en chef, directeur et principal agent des investissements. Paul a également été chef de l'exploitation, secrétaire-trésorier et l'un des directeurs de KBSH Capital Management Inc., et il a aussi présidé KBSH Spirit Foundation. Il a récemment pris sa retraite comme premier vice-président et directeur de l'expansion des secteurs d'activité chez BMO Gestion d'actifs inc., mais il continue de travailler dans le domaine des placements et de la gouvernance. Il est membre du conseil d'administration de la Aisling Discoveries Foundation et il est président de la firme PRB Financial Consultants.

### **Charles Black (président), *BA, FSA, FCIA, CLU***

Charlie Black a plus de 40 ans d'expérience dans le domaine de l'assurance et des ressources humaines, y compris la confidentialité et les droits de la personne. Il a pris sa retraite en 2001 comme vice-président de l'Association canadienne

des compagnies d'assurances de personnes inc., l'association professionnelle des assureurs sur la vie et la santé. Il a travaillé pour le Service des pensions et de l'assurance collective de l'Église Unie pendant de nombreuses années et il a présidé ce service pendant trois mandats. Dans l'ancienne structure de gouvernance du régime de retraite, Charles Black était fiduciaire; il est maintenant président du Conseil de retraite. Il est membre de la paroisse Christ Church à Mississauga, en Ontario.

### **Malcolm Boyle, *BA, MA, LLB***

Malcolm est associé au sein du cabinet d'avocats McInnes Cooper au Canada atlantique et travaille au bureau de Halifax. Il exerce dans le domaine du droit du travail et de l'emploi, et il est membre du groupe de travail sur les pensions et les avantages sociaux à son cabinet. Il représente et conseille des employeurs partout dans la région de l'Atlantique sur toute question ayant trait aux employés, dont des questions relatives aux pensions. Malcolm est membre de l'Association du Barreau canadien et est actuellement membre exécutif du Conseil des sections nationales. Il a déjà été président de la Section nationale du droit du travail et de l'emploi et de la Section du droit du travail et de l'emploi de la Division de la Nouvelle-Écosse. Malcolm, qui est membre actif de l'Église Unie, est membre du conseil du financement de la mission du Consistoire de Halifax depuis 2004; il aide les Églises de ce consistoire par des prêts et du financement afin qu'elles puissent remplir le mandat qu'elles se sont donné. De 1997 à 2004, Malcolm a été le représentant élu de la paroisse Oxford Street United Church (Halifax) au Consistoire de Halifax et au Synode des Maritimes.

### **Glen Elliott, *AICB***

En grim pant les échelons de la succursale locale jusqu'au siège social, Glen Elliott a occupé diverses fonctions à la RBC pendant 40 ans. Il a acquis son expérience surtout dans le domaine des ressources humaines, y compris la gestion de la paye et des services d'affaires, la planification organisationnelle et l'administration des pensions. Maintenant à la retraite, Glen siège au conseil d'administration de plusieurs organisations, dont Grey Bruce Your Way et Bruce Community Futures, toutes deux à Kincardine, Ontario; Grey Bruce Health

Services, à Owen Sound, Ontario et le South West Community Care Access Centre, à London, Ontario. Il siège également au comité consultatif, finances et vérification, de la World Association for Christian Communication. Il a une vaste expérience des finances et de la trésorerie dans toutes les assemblées décisionnelles de l'Église Unie, y compris comme délégué au Conseil général pendant six ans. Depuis 22 ans, Glen est membre de Zion Amabel United Church, à Sauble Beach, en Ontario, et vient d'être nommé au conseil des fiduciaires. Il est également membre enthousiaste de la chorale.

### **Gordon McCamus Hall, BSc, FSA, FCIA, ICD.D**

Gordon Hall a pris sa retraite après 30 ans chez William M. Mercer Limited. Au cours de sa carrière, il a travaillé avec des promoteurs de régimes pour plusieurs des plus importantes caisses de retraite privées au Canada, et il a été rédacteur en chef du Mercer Handbook of Canadian Pension and Benefit Plans et du Mercer Bulletin. Gordon a été membre du conseil d'administration de l'Institut des administrateurs de sociétés (ICD) à partir de 1994, et il a été président du comité de gouvernance de ce conseil de 2002 à 2006. Le titre d'ICD.D de Gordon lui vient de sa participation à la première promotion de diplômés du programme (juin 2004). Son expérience a constitué un apport utile pour le travail considérable de gouvernance qu'effectue le Conseil de retraite. Gordon a des liens de longue date avec le conseil des fiduciaires de l'Université Queen's; il a, entre autres, été membre du comité de vérification, du comité des finances et du comité des pensions pendant plusieurs années. Il est membre du comité consultatif pour les Algoma Steel Retiree Pension Plans et membre du Groupe consultatif des administrateurs de l'Institut canadien des comptables agréés. Il est également l'un des directeurs de la firme de consultants Gordon Hall & Associates Inc. Gordon est membre de la paroisse St. Giles Kingsway Presbyterian à Toronto, Ontario, et est associé de longue date par sa famille à Chalmers United Church, à Kingston, en Ontario.

### **Gordon How, BSc, BD, DMin, MBA, DD**

Gordon How a été nommé au Conseil de retraite en 2004. Il est membre de l'ordre ministériel de notre Église depuis 1968, et a occupé un grand nombre de nominations pastorales et exécutives, comme membre du personnel ministériel et comme bénévole. Sa carrière s'est déroulée en Colombie-Britannique et au Synode de Colombie-Britannique, au Conseil œcuménique des Églises de même qu'au sein d'un organisme sans but lucratif qu'il a dirigé durant ses premières années d'existence.

À son avis, sa contribution au Conseil de retraite comprend ce qui suit : soulever des questions importantes pour les membres du régime, voir aux diverses préoccupations des membres du régime et de notre Église concernant l'investissement socialement et financièrement responsable des fonds du régime de retraite, et appuyer et confirmer l'excellent leadership des spécialistes et du personnel du Conseil de retraite quant à la gestion du régime. Il est membre du Consistoire Vancouver South et reste actif en tant que suppléant à la retraite.

### **Linsell A. Hurd, BA, MDiv, STM**

Linsell Hurd possède de l'expérience dans les domaines de l'administration et des ressources humaines. Il a d'abord travaillé comme conseiller puis comme directeur exécutif au East House Corporation, un foyer de transition résidentiel psychiatrique, à Rochester dans l'État de New York. Ordonné en 1985, il a servi l'Église de diverses manières : dans des charges pastorales, au sein de l'équipe de programmes du Synode de Saskatchewan en tant que membre du personnel, comme président intérimaire du St. Andrew's College à Saskatoon, en Saskatchewan, et comme directeur et responsable de programmes du Calling Lakes Centre à Fort Qu'Appelle, en Saskatchewan. Linsell siège à l'Exécutif du Conseil général et au Comité permanent des Politiques et services concernant le ministère et l'emploi (PC-MEPS), ce qui comprend des nominations à divers groupes de travail. En outre, Linsell a été nommé par le Consistoire Good Spirit à un ministère à plein temps auprès des personnes de la charge pastorale Lanigan-Nokomis, une nomination qui se poursuivra jusqu'à la fin de juin 2012. Linsell se préoccupe beaucoup de justice sociale; son travail au sein du Conseil de retraite témoigne d'une conscience influencée par sa formation théologique, en particulier en ce qui concerne les questions relatives à l'investissement socialement responsable, entre autres.

### **Paul Purcell, BSc (avec mention), FSA, FCIA, CFA**

Paul Purcell est l'un des directeurs généraux de la firme BlackRock de Toronto. Paul aide à créer des solutions d'investissement pour de grands investisseurs institutionnels, surtout des régimes de retraite. Avant de se joindre à Barclays Global Investors en 2007 (firme acquise par BlackRock en 2009), il travaillait pour une grande compagnie d'assurance canadienne, à la tête du secteur de gestion du risque. Avant cela, Paul faisait partie des partenaires mondiaux chez Mercer Consulting, où il a travaillé pendant 19 ans. De 2000 à 2005, Paul était chef des services professionnels canadiens de cette

## Le Conseil de retraite *(suite)*

firme dans le domaine des consultations relatives aux pensions. En plus de ses responsabilités de gestion, il était consultant en matière de pensions pour de nombreuses organisations canadiennes importantes. Paul est membre de l'Institut canadien des actuaires, membre de la Society of Actuaries et analyste financier agréé. Il écrit et donne des conférences régulièrement sur des sujets relatifs aux pensions. Paul vit à Toronto avec sa femme et ses deux enfants.

### **Reta Robertson**

Reta Robertson a obtenu son diplôme d'enseignement au London Teachers' College, Ontario, et elle a enseigné surtout à l'élémentaire dans le sud de l'Ontario et en Colombie-Britannique. Elle possède une vaste expérience dans le secteur public, y compris comme propriétaire et gestionnaire d'une entreprise de réparation automobile pendant deux ans. Depuis son tout jeune âge, Reta Robertson est très active dans l'Église Unie où elle préside le conseil de sa paroisse, Zion United, à Ashcroft, en Colombie-Britannique. Entre autres rôles, Reta est l'une des deux personnes qui représentent sa paroisse au conseil de charge pastorale Ashcroft-Clinton, nouvellement créé. Depuis maintenant 19 ans, Reta travaille pour l'organisme Alzheimer Society of B.C., et depuis huit ans, elle agit comme facilitatrice professionnelle au Caregivers Support Group local relativement aux personnes atteintes de démence. De plus, elle participe régulièrement à l'activité Walk for Memories à Kamloops, un événement majeur de financement dans sa région concernant la maladie d'Alzheimer. Elle a également un grand intérêt pour la musique classique et sacrée.

### **Gordon Staples, B.A.Sc., MBA, P.Eng**

Gordon Staples est membre du Conseil de retraite comme représentant du Comité permanent des Politiques et services concernant le ministère et l'emploi (PC-MEPS). Gordon est

né à Toronto, mais sa carrière l'a amené à se déplacer, lui et sa famille, un peu partout en Ontario et jusqu'à Winnipeg, au Manitoba, et à Cleveland, en Ohio. Il a travaillé dans les secteurs des ventes, de la mise en marché et des opérations pour les industries de l'acier, du matériel de traitement chimique et du service de distribution du gaz. Au cours des dernières années, Gordon a travaillé comme mentor en leadership, conseiller et animateur. Gordon est membre de la paroisse Royal York Road United Church, à Toronto, Ontario, où il préside le comité d'intendance financière. Il est membre du conseil d'administration du Five Oaks Centre. Il est aussi membre du groupe de travail sur l'investissement socialement responsable et l'extraction des ressources du Comité permanent des Programmes pour la mission et le ministère (PC-PMM).

### **William G. Tynkaluk, BA, CFA**

Bill Tynkaluk est vice-président et stratège chez Leon Frazer and Associates Inc., l'une des plus anciennes compagnies de gestion de placements au Canada. Il fait aussi de la recherche pour de nombreux agents de placement, il a publié de nombreux articles, et il est membre de la Financial Analysts Federation ainsi que de la Financial Analysts International Organization. Il est membre fondateur de Clublink et un joueur de bridge passionné. Il appartient à la paroisse Forest Grove United Church de Toronto, Ontario, où il est membre du comité des finances comme ancien président et comme fiduciaire.

### Personnel ressource

**Linda Begley**, directrice de la retraite et des avantages sociaux

**Dan Foster**, directeur des placements de la caisse de retraite

**Alan Hall**, directeur, Ministères et emplois

**Bill Kennedy**, directeur des Services financiers

### **Aimeriez-vous siéger au Conseil de retraite ou à l'un de ses comités?**

Vous pouvez soumettre votre candidature en tout temps. Nous serions particulièrement heureux de recevoir des candidatures de personnes possédant une vaste expérience dans le domaine actuariel ou juridique relatif aux pensions, ainsi que d'économistes et de spécialistes en investissement institutionnel.

Veuillez contacter  
(par téléphone,  
par courriel ou  
par la poste) :

Diane Bosman

Implication des membres

L'Église Unie du Canada

3250, rue Bloor Ouest, bureau 300

Toronto, ON M8X 2Y4

Sans frais : 1 800 268-3781, poste 2211

Courriel : [nominate@united-church.ca](mailto:nominate@united-church.ca)

## Le Comité consultatif du régime de retraite

---

### **Wm Gary Dobbie** (président 2005-2010), BA (avec mention), MBA, FICB, PFP, CFP

Avant de prendre sa retraite en 2008, Gary Dobbie était premier vice-président à la Banque Royale du Canada. Il y était responsable de l'ensemble des programmes de rémunération, d'avantages sociaux, d'aide aux employés, de relations de travail et de retraite. Gary est habilité à exercer dans le domaine de la planification financière personnelle, il est planificateur financier agréé et il est membre de l'Institut des banquiers canadiens. Il accorde son soutien à plusieurs activités caritatives et offre des services de consultation à des institutions financières de manière indépendante. Gary est membre actif de Glen Abbey United Church, à Oakville, en Ontario. Il y a été fiduciaire et président du conseil, et a présidé le comité de financement de la paroisse pendant plus de dix ans. Il a quitté son poste de président du Comité consultatif du régime de retraite en 2010, après avoir rempli ce rôle durant cinq ans.

### **Robert C. Dowsett**, BA, FSA, FCIA, MAAA

Rob Dowsett, un actuaire d'expérience, a présidé la Crown Life Insurance Company de 1971 à 1982. De 1985 à 1995, il a été vice-président de William M. Mercer Limited, la plus importante société d'experts-conseils au Canada dans le domaine des rentes de retraite et des avantages sociaux. En 1996, Rob a créé sa propre compagnie de consultation actuarielle, sous le nom de Robert Dowsett Consulting. De 1988 à 1994, il a agi comme président bénévole pour le service des pensions et de l'assurance collective de l'Église Unie du Canada et, depuis 1994, il est membre du Comité consultatif du régime de retraite de l'Église Unie. Rob a été l'un des membres fondateurs de Bethesda United Church, une des trois paroisses qui ont fusionné pour former Jubilee United Church, à Don Mills, en Ontario, dont il est maintenant membre.

### **Jill Hawtin**

Ayant consacré une bonne partie de sa carrière au Nursing Homes and Related Industries Pension Plan, Jill possède beaucoup d'expérience dans le secteur des pensions et des régimes de retraite. Elle a créé des liens solides avec les membres de ce régime, les employeurs, les actuaires, les vérificateurs et les directeurs de placements, afin de démarrer le fonds de retraite et d'assurer la croissance régulière aussi

bien du fonds que du nombre de membres tout au long de son mandat. Par la suite, Jill a continué de travailler dans le domaine de la conception et du démarrage de régimes de retraite pour la firme MS (Multi-Sector) Non Profit Benefit Plan Administrators, à Markham, en Ontario. Elle est responsable des opérations quotidiennes de TEIBAS, qui fournit des services administratifs aux régimes de santé et bien-être, de retraite et de prestations supplémentaires de chômage pour les électriciens syndiqués partout à Toronto et dans les environs. Jill a également siégé comme membre du conseil d'administration du Penreal Property Funds III and IV et de son comité de vérification comptable. Jill est bénévole au sein de COSTI ProConnect (The Mentoring Partnership) et fréquente la paroisse Oriole-York Mills United Church, à Willowdale, Ontario.

### **Steve Houston**, BA

Steve a une vaste expérience du domaine des pensions; il a travaillé pendant 33 ans à la firme Mercer Consulting Limited comme directeur et conseiller supérieur avant de prendre sa retraite en 2008. Steve a présidé le Mercer's Pension Design Development Group, qui élabore des stratégies relatives à la conception des régimes au profit des consultants et des clients de Mercer. Chez Mercer, Steve s'occupait des liens de la compagnie avec l'Église Unie. Plus récemment, Steve s'est joint à Benefit Plan Administrators Limited, une firme qui se spécialise dans l'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux interentreprises, comme directeur des services de consultation de la firme. Depuis longtemps membre de Glen Abbey United Church, à Oakville, en Ontario, Steve préside le comité de la propriété, est membre de l'équipe de coordination de la paroisse et participe aux campagnes de financement.

### **Cameron Hunter (président)**, FSA, FCIA

Avant de se joindre au Comité consultatif, Cameron Hunter a œuvré au sein du comité chargé d'évaluer la structure de gouvernance du régime de retraite de l'Église Unie. Cameron est l'un des directeurs de sa firme, Eckler Ltd., où il agit comme consultant en matière de pensions et comme actuaire pour les conseils de fiduciaires des régimes de retraite interentreprises. Il a fait partie de divers comités de l'Institut

## Le Comité consultatif du régime de retraite *(suite)*

---

canadien des actuaires (y compris comme président du comité de formation). Il a aussi participé à un groupe de travail chargé d'étudier les normes de présentation des rapports pour les régimes de retraite interentreprises, et a été membre de comités d'examen de la Society of Actuaries. Cameron préside le conseil des fiduciaires de la paroisse Royal York Road United Church, à Toronto, Ontario.

### **Dan Murphy, BSc, FSA, FCIA**

Dan Murphy a pris sa retraite en 2008 après avoir passé près de 33 ans chez Watson Wyatt, une firme internationale de services professionnels. Dan continue de travailler dans l'industrie comme entrepreneur indépendant, et il a siégé à un tribunal disciplinaire en tant que membre nommé du Groupe de candidats à un tribunal de l'Institut canadien des actuaires. Au cours de sa carrière chez Watson Wyatt, il a fourni de l'assistance en actuariat et des services de consultation à des compagnies ayant un régime de retraite à entreprise unique; il conseillait les clients en matière de conception, de financement et d'exigences comptables des régimes, d'administration des régimes, de questions de réglementation et de droit, et de communication avec les employés. Dan s'est impliqué dans la collectivité comme entraîneur d'une ligue interne de soccer et comme leader pour l'organisme Scouts Canada.

### **Marcus Robertson, BSc (avec mention), MSc**

Marcus Robertson, membre de l'Institut canadien des actuaires et de la Society of Actuaries, est très actif dans l'industrie canadienne des pensions depuis plus de 20 ans. Il s'est particulièrement intéressé aux systèmes de pension. Partenaire chez Robertson, Eadie & Associates Ltd., il a également travaillé pour William M. Mercer Limited et Martineau, Provencher et associés. Marcus a entamé sa carrière à la Commercial Union Assurance Company. Membre de St. Paul's United Church, à Oakville, en Ontario et ancien trésorier de cette paroisse, Marcus s'est impliqué dans plusieurs comités et conseils, y compris le comité des finances. Marcus est leader scout de longue date; il appartient au 7th Trafalgar Scouting Group depuis 1990 et y a joué divers rôles, y compris délégué de groupe et trésorier. Dan est membre du conseil d'administration de la Society of Actuaries et de la Direction des services aux membres de l'Institut canadien des actuaires.

## Le Comité d'investissement

---

### **Edward A. (Ted) Carmichael, BA, MA**

Ted Carmichael est directeur général de la recherche sur la composition de l'actif et les marchés financiers du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS). De 1994 à 2008, il a été directeur administratif et économiste canadien en chef chez JPMorgan Chase Canada. Avant de commencer à travailler pour JPMorgan, Ted était directeur et économiste principal chez Burns Fry Limited. Il a également été vice-président et directeur de la recherche à l'Institut C.D. Howe, économiste principal chez Shell Canada Limited et économiste au Conference Board du Canada. Au fil des ans, Ted a conseillé des décideurs canadiens aux niveaux fédéral et provincial, il a comparu devant de nombreux comités parlementaires, et il a régulièrement commenté l'économie et les politiques gouvernementales dans les médias. Il a obtenu son diplôme de premier cycle en économie de l'Université Queen's et sa maîtrise de l'Université Carleton, et est retourné à Queen's afin de poursuivre ses études au niveau du doctorat.

### **Clive Curtis, BA (avec mention), CFA**

Depuis 1995, Clive a occupé les fonctions de conseiller en placements pour les gros portefeuilles et a été premier vice-président. Présentement chez Morrison Williams Investment Management Ltd., il a travaillé auparavant chez Wealth Management Group, chez Moss Lawson et chez HSBC Securities. Avant ces postes, il était chef des placements à la Confederation Life, à Atlanta, où il gérait des actifs de retraite et d'assurance-vie d'une valeur de 10 milliards de dollars, et où il a présidé de nombreux projets de supervision de l'industrie, de formation et de relations avec les gouvernements ou y a pris part. De 1958 à 1983, il a travaillé à la North American Life dans tous les domaines de la gestion de placements, jusqu'à atteindre le poste de chef des placements, et a contribué à la formation de la filiale de financement immobilier Edgcombe. Clive est chargé du mandat relatif à l'investissement responsable au sein du Comité d'investissement du régime de retraite de l'Église Unie. Avec sa famille, Clive est membre de Kingsway-Lambton United Church à Toronto, Ontario, depuis 1963, et il y joue le rôle d'ancien depuis 1966.

### **Douglas D. Greaves, HBA, CFA, ICD.D**

Doug Greaves, vice-président du fonds de retraite et chef des placements chez Postes Canada, possède une vaste expérience de la gestion des investissements relative aux obligations, aux actions et aux investissements non traditionnels. Il a commencé à travailler à Postes Canada lors de la création de son régime de retraite en 2000. Doug a été chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie du régime en matière de placements, d'embaucher des employés, et d'établir les opérations du régime en matière d'administration et d'investissement. Aujourd'hui, Doug est chargé de gérer tous les aspects de ce régime, d'une valeur de 15 milliards de dollars, y compris les activités d'investissement du régime et les activités d'administration relatives aux membres. Avant de travailler pour Postes Canada, il a occupé des postes supérieurs dans le domaine des placements à la Commission des accidents du travail, à la Commission du régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario et à la North American Life Assurance Company. Doug a reçu son baccalauréat spécialisé en administration des affaires de la Richard Ivey School of Business de l'Université de Western Ontario, et est analyste financier agréé. Doug est membre de l'Association canadienne des gestionnaires de fonds de retraite, de la Coalition canadienne pour une saine gestion des entreprises et de l'Institut des administrateurs de sociétés. Il fait partie du comité des finances de la paroisse Rosedale United Church, à Toronto.

### **David A. Lemmon (président), BComm**

Les 40 ans de carrière dans les affaires de David Lemmon ont débuté à la North American Life Assurance Company, à la suite de quoi il est devenu vice-président exécutif de la firme The Edgcombe Group, puis président de Hammerson Canada. Depuis 10 ans, il gère Savoyard Consultants Inc., un cabinet de consultation en immobilier pour institutions. Dans le passé, David a été membre de différents conseils d'administration : Université Victoria (Université de Toronto), Toronto Symphony Orchestra, École nationale de ballet, Epilepsy Ontario et Société ontarienne d'assurance-dépôts. Il est membre de la paroisse Eglinton St. George's United Church à Toronto et vit à Gormley, en Ontario.

## Le Comité d'investissement (suite)

---

### **Alex Macdonald, BA (avec mention), MBA, CRA, FRM, PRM**

Alex Macdonald est le vice-président directeur chargé de la stratégie en matière d'investissements canadiens et d'investissement international chez Manuvie. Il est responsable des investissements canadiens figurant au bilan ainsi que de la fonction de mise en œuvre des opérations de couverture relatives aux rentes variables à l'international, et dirige la stratégie d'investissement international.

Alex est également membre du comité de gestion de Manuvie. Récemment, il a été président de Laketon Investment Management, une filiale indépendante de gestion des investissements de Great West Life. Alex détient un baccalauréat en économie de l'Université Queen's et une maîtrise en administration de l'Université York; il est à la fois un gestionnaire du risque financier et un analyste financier agréé. Il est marié et a deux jeunes enfants. Alex est membre du Comité d'investissement de l'Église Unie depuis 1997 et dirige le sous-comité de la composition de l'actif depuis 2004.

### **Andy Moysiuk, BComm, CA**

Andy est l'associé directeur de HOOPP Capital Partners, l'entreprise de capital-investissement du Régime de retraite des fonctionnaires des hôpitaux de l'Ontario (HOOPP), l'un des régimes de retraite les plus importants et les plus respectés au Canada. Il travaille chez HOOPP depuis plus de 12 ans. Il y a dirigé la création et le développement d'un portefeuille de capital-investissement institutionnel innovateur de calibre international quant au rendement à long terme de ses placements. Dans le passé, Andy a été partenaire chez KPMG ainsi qu'un cadre et administrateur de son courtier sur le marché des valeurs dispensées, KPMG Corporate Finance Inc. Il détient un baccalauréat en commerce de l'Université de Toronto. Il est comptable agréé et membre de l'Institut des administrateurs de sociétés. Il est également diplômé du programme Rotman/ICD Corporate Governance.

### **G. Gordon R. O'Reilly, BComm, CFA, FLMI**

Gordon est un associé directeur de la firme-conseil en placements CGOV Asset Management. Gordon et trois partenaires ont mis sur pied cette entreprise en 1995; depuis, il a fait passer son actif de 30 millions de dollars à plus de 1 milliard de dollars. Il a commencé sa carrière chez Manuvie où il a pris de l'expérience de 1989 à 1995 dans le domaine des opérations de change, de l'analyse des valeurs, de la négociation et de la gestion de portefeuille, se spécialisant dans la gestion des placements en actions américaines. Gordon et sa famille sont membres de la paroisse Kingsway-Lambton United Church à Toronto, Ontario.

### **Diane Urquhart, MA**

Diane possède 30 ans d'expérience dans l'industrie des placements au Canada, y compris comme chef de la recherche sur les actions et comme associée principale et administratrice de deux banques d'investissement reconnues. Elle travaille présentement comme analyste financière indépendante dans le cadre de procédures judiciaires, comme la restructuration du papier commercial adossé à des actifs (PCAA), ainsi que dans d'autres activités visant à promouvoir de meilleures lois de protection des investisseurs, une meilleure application des lois et de meilleurs jugements au Canada. Cela inclut des activités de recherche financière pour diverses organisations : Fédération nationale des retraités et citoyens âgés, *United Senior Citizens of Ontario*, *Rights of the Nortel Disabled Employees* et KAIROS — Initiatives canadiennes œcuméniques pour la justice. Elle plaide avec passion pour l'existence d'une gouvernance forte et responsable au sein des organisations. Diane appartient à la paroisse Christ Church United à Mississauga, Ontario.

# In Memoriam

*Pour leur fidélité à l'Église de Jésus-Christ, nous faisons mémoire de ces personnes, nous rendons grâces et nous offrons nos condoléances à leurs proches.*

## **Synode autochtone**

Rodney Steven Carter



## **Synode Terre-Neuve et Labrador**

Heber Frank Elliott

Clara J. Jarvis

Helen Patricia Ann Melindy

Verna Peach



## **Synode des Maritimes**

Henrietta A. Amey

Thomas Stuart Bellis

Marguerite Clarke

Doris Green

Enid F.M. Jennings

Lola MacKenzie

Janie M. MacQuarrie

Violet Ruth Main

William Robert Pope

Vera Mary Sampson

Ronald Scott

Ora May Selby

Jessie Sharpe

M. Waverly Smith

## **Synode Montréal et Ottawa**

Ross James Davis

Elaine Gregoire

Marjorie J. Kimball

Edna Lillian MacIntosh

Robert Asker Mitchell


Dora Munson

K.E. Esther Murray

Mary Lou Shortill

Patricia J. Southern

Frances M. Walbridge



## **Synode Baie de Quinte**

Rod S. Carter

Helen G. Culp

Howard Carr Fraser

M. Jean Goodger

Clara E. Grassie

Doris E. Hill

Joyce M. Lockhart

Raymond Archibald Milley


Minerva Moorhouse

Robert Franklin Sherwin

Annie C. Snowden

M. Grace Webster

William Whiston



## **Synode Manitou**

Brian Wesley Aitken

Melba Emma Mckay

Ludovicus Johan Winckel

## **Synode de Toronto**

M.E. (Peg) Breckenridge

Glenn Mitchell Butler

Elgin Cubitt

Franklyn (Frank) David Dalton

Richard Henry Northwood  
Davidson

Arthur Charles Dayfoot

James Homer Dean

Howard K. Jupp

Dorothea B. Lawson

Roberta C. Lee

Phyllis Lucas

Helen MacRae

Robert McMath

Agnes McGawn Pollock

Donald Gordon Ray

Gary Lorne Redcliffe

Etta Spencer

John Douglas Staples

Anne Styles

John Robert Watt

Margaret G. Young

## **Synode de Hamilton**

Louis K. Aday  
Kenneth L. Allen  
Marie Boehmer  
Charles Fredrick Boorman  
George H. Burgess  
M. Eileen Burr  
Lorraine Corbett  
Edgar Cornell Davey  
Robert James Duthie  
Eleanor Jean Erion  
Audrey A. Joblin  
George Beverly (Bev) Johnston  
Jean B. Kellerman  
Phyllis Lucas  
Dugald Bruce MacDougall  
Murray Barkley Masecar  
Gordon Neely  
William Robert Peebles  
Geraldine Plantinga  
Frederick John Roberts  
Marion Rowland  
Helen I. Smith  
Leo J. Violette  
Pauline E Weir  
Keith George Wettlaufer  
Albion Richard Wright

## **Synode de London**

Miles Keith Henry Brown  
Ina P. Cavers  
Einar Egilsson  
Leslie Gee  
Kenneth Norman Hick  
Ella M. Hodder  
Keith David Mack  
August William Meacham  
A. Jean Perry  
Clifford Charles Plant  
John Gratton Roberts  
Mary E. Sweeney  
Irene Vatai  
Carol Wilkinson  
Betty A. Worsfold



## **Synode Manitoba et Nord-Ouest de l'Ontario**

Mary Dorothy Herr  
Marton Kerekes  
Grace Kilpatrick  
Doreen Lauder  
Anthony Robert Edward Maunder  
Edna M. McNeill  
Rose Rekken  
Margaret M. Smith

## **Synode de Saskatchewan**

Ellis E. Cline  
Charles Franklin Johnston  
Margaret Kirkpatrick  
Walter Arthur Logan  
Stewart Mackinley MacTavish  
Fred John Markowsky  
Donald William Robert McLeod  
David Glen Peebles  
Celine Smith  
Lilian M. Stilborn  
Charles Llewellyn Wooley



## **Synode Alberta et Territoires du Nord-Ouest**

Douglas Lester Berry  
Rosemary Cowan  
Blanche M. Elliott  
Frederick George Holberton  
J. Louise Martin  
Richard Mohl  
William Edgar Mullen  
Jeanette M. Sambell  
George William Spady  
Bernard Howson Thackeray  
Herbert Wayne Keith Young

## **Synode de Colombie-Britannique**

Arthur Lloyd Anderson  
Frederick Roy Anderson  
Glen Worsfold Baker  
Gwendolyn Best  
Harvard (Pete) Petain Collins  
Ida E. Dixon  
Ramond Wm. Fenn  
Howard George Filsinger  
Abraham Arthur Greenhough  
Alice Mary Hogman  
M. Mary Holmes  
Elizabeth Illsey  
E. Ann Lochhead  
Donald Anthony MacPherson  
Grace I. MacQuarrie  
Clifford Rundle McMurtry  
John Henry Miles  
Sarah Morgan  
Ruth Simm  
Linda R. Simper  
Benjamin Hanna Taylor  
Eileen Wood



## **À l'extérieur du Canada**

Marion Laverne Zenke

## Photos

*Page couverture, à partir d'en haut à gauche, dans le sens des aiguilles d'une montre :* Gordon Memorial United Church, Alberton, Île-du-Prince-Édouard (Mike Paterson); Emmanuel United Church, Cowansville, Québec (Ingeborg Fulford); Eagle Ridge United Church, Coquitlam, Colombie-Britannique (Anne Sanborg); The United Church in Meadowood, Winnipeg, Manitoba (Tracey Goncalves); Bon Accord United Church, Bon Accord, Alberta (Dan Benson)

*Quatrième de couverture, à partir d'en haut :* Bethel United Church, Little Heart's Ease, Terre-Neuve (Arlene Erven); Trinity-St. Stephen's United Church, Amherst, Nouvelle-Écosse (Gil Collicott); The United Church in Meadowood, Winnipeg, Manitoba (Tracey Goncalves)

PEFC LOGO  
FRENCH

\*Regal to place\*

Le *Rapport annuel du Régime de retraite de l'Église Unie du Canada 2010* a été réalisé grâce à des processus respectueux de l'environnement. Le papier est sans acide, contient 30 pour cent de matière recyclée post-consommation et a été traité par un procédé de blanchiment sans chlore. Toute cette publication a été imprimée avec de l'encre à base végétale. Ce document est recyclable à 100 pour cent.